



CENTRE HOSPITALIER Henri Laborit

A quoi sert votre don ?

Le Centre hospitalier Laborit est un établissement public de santé. A ce titre, il est habilité à recevoir des dons et legs, conformément à la législation fiscale en vigueur (article 200 du Code général des impôts).

Soutenir l'hôpital, c'est l'aider à investir au profit des patients ou compléter le financement de certains équipements non courants.

Bénéficiez d'avantages fiscaux

Vous êtes **un particulier**

66%

du montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu. Dans la limite de votre revenu imposable

Vous êtes **une entreprise**

60%

du montant de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés. Dans la limite d'un plafond de 0,5% de son chiffre d'affaires

Toute somme recueillie donnera lieu à l'établissement d'un reçu qui constituera votre justificatif fiscal

Comment donner ?

> Pour les dons de **particuliers**, merci d'imprimer et de remplir le bulletin de don présent sur la seconde page. Pour remplir la fiche de don numériquement, utilisez le logiciel Adobe Acrobat téléchargeable gratuitement depuis cette adresse : <https://get.adobe.com/fr/reader/>

> Pour les dons **d'entreprise**, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse suivante : daf@ch-poitiers.fr

Il n'y a pas de « petit » don, chaque don compte et contribue à intensifier nos actions pour améliorer la qualité de l'accueil et des soins de nos patients, enfants et adultes. Chacun peut devenir un acteur engagé pour un hôpital d'excellence et de proximité pour tout le territoire de la Vienne.



CENTRE HOSPITALIER Henri Laborit

Formulaire de don

A retourner signé et accompagné du chèque au CH Laborit :

Centre hospitalier Laborit, direction des affaires financières
370 avenue Jacques Cœur CS10587 - 86021 Poitiers cedex

Tél : 05 49 44 57 57

1 Vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse mail :

2 Votre don

Je souhaite faire un don au CH Laborit d'un montant de:

Je souhaite que le don soit :

Utilisé selon les besoins du CHL

Affecté au service suivant :

Utilisé pour l'action suivante :

3 Votre moyen de paiement

Règlement par chèque ci-joint n°

à l'ordre de Monsieur le Trésorier des hôpitaux de Poitiers

Fait le

A

Signature du donateur :

Merci de votre générosité !

Par votre soutien, votre confiance et votre contribution à son bon fonctionnement, vous êtes un ambassadeur du CH Laborit